



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 64 - Relations Internationales - Attribution de subventions pour des projets internationaux

Relations Internationales

Attribution de subventions pour des projets internationaux

Rapporteur : Mme l'Adjointe JOLY

Le Service Relations Internationales de la Ville de Besançon attribue des subventions pour les échanges internationaux des établissements scolaires et des associations bisontines.

Mais il souhaite également donner un coup de pouce aux associations bisontines porteuses d'un projet international, qu'il ait lieu en lien avec nos villes jumelées ou non. Tous les projets, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres seront examinés et pourront être retenus selon l'intérêt du projet et le budget prévisionnel de l'opération.

Nous sommes saisis aujourd'hui de la demande de deux associations bisontines, porteuses d'un projet international :

- Association Franche-Sylvanie

Franche-Sylvanie cultive depuis plus de 20 ans l'amitié franco-roumaine : créée en 1994, l'association a permis notamment le rapprochement et par la suite le jumelage entre les villes de Besançon et Bistrita en Roumanie. Cette association a pour objet le développement d'échanges sociaux, culturels et économiques en vue de favoriser une meilleure connaissance réciproque entre Français et Roumains, plus particulièrement dans la région de Bistrita.

L'association est fortement impliquée dans la préparation des festivités liées au 20^{ème} anniversaire du jumelage prévu à Bistrita en août et à Besançon en octobre prochain. Elle organisera des conférences, des débats, des concerts et des expositions.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de **2 000 €** (sur un budget de 5 500 €) à l'association Franche-Sylvanie pour participer à l'organisation de ces deux événements.

- Association BOUDU (Bénéfique Organisation Unifiée de Défense Universitaire)

Dans le cadre du projet social d'échange SCOPE, qui permet aux étudiants en médecine de réaliser un stage à l'étranger en étant logés chez des étudiants locaux et ce, en réciprocité, l'association BOUDU accueillera cette année, au mois d'août, 9 étudiants venant du Mexique, du Portugal, de Bulgarie, d'Israël, de République Tchèque, d'Indonésie, de Pologne, du Brésil et de Grèce. Afin de leur permettre de découvrir Besançon dans de bonnes conditions, BOUDU sollicite une subvention pour couvrir les frais de transport sur place et d'activités culturelles.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de **300 €** (sur un budget de 734 €) à l'association BOUDU, pour contribuer au bon accueil de ces 9 étudiants étrangers.

En cas d'accord, la somme de 2 300 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions d'attribution de subventions de :

- 2 000 € à Franche-Sylvanie
- 300 € à l'association BOUDU.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture du Doubs
Reçu le 03 JUL. 2017
Contrôle de légalité

